



République Française - Département de l'Oise - Canton de **Chaumont-en-Vexin**

MAIRIE DE CHAUMONT-EN-VEXIN

REGISTRE DES PROCES VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le dix-huit septembre deux mille dix-neuf, Nous, **Pierre RAMBOUR**, Maire de Chaumont-en-Vexin, avons convoqué, en séance ordinaire, les membres du Conseil Municipal pour le vingt-cinq septembre deux mille dix-neuf à vingt heures trente.

- LE MAIRE -

ORDRE DU JOUR :

- **Acquisition d'une partie de la parcelle AB 580 ;**
- **Terrain Clos de la Vigne : désaffectation et déclassement ;**
- **Admission en non-valeur d'un titre de recette ;**
- **Vente de bois ;**
- **Questions diverses.**



République Française - Département de l'Oise - Canton de Chaumont-en-Vexin
MAIRIE DE CHAUMONT EN VEXIN

Séance du 25 septembre 2019

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-cinq septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Chaumont-en-Vexin s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Monsieur Pierre RAMBOUR, Maire.**

Présents : Mesdames BERTHIER, CUYPERS, LAMARQUE, PAGANOTTO, PAN,
Messieurs DÉTRÉE, DUVIVIER, GÉRAUD, GILLOUARD, MAHÉ, MÉDICI, MORAND, RAMBOUR,
RÉTHORÉ,

Pouvoirs : Mr HUCHER à Mr MEDICI,

Absents excusés : Mmes MOREAU, PELLÉ et Mrs HARROIS, RAYNAL,

Absente : Mme GOITA.

Secrétaire de Séance : Mr Philippe MORAND

Mr Le Maire ouvre la séance et propose l'adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 24 juillet 2019. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

N° / 2019_53 : ACQUISITION D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE AB 580

Monsieur le Maire fait part de la proposition qu'il a reçue de la SCI de l'Ourcq de céder à la ville pour 1€ symbolique une partie de la parcelle cadastrée AB 580 pour une superficie de 173 m² en complément de celle précédemment acquise.

Je vous propose :

- D'acquérir une partie de la parcelle cadastrée AB 580 pour une superficie de 173 m² à l'euro symbolique,
- De déterminer le prix réel du terrain à 10 € le m².

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

- **Accepte** la proposition ci-dessus,
- **Autorise** le maire à signer tous les actes afférents à cette acquisition et à régler tous les frais en découlant.

N° / 2019_54 : TERRAIN CLOS DE LA VIGNE : DÉSAFFECTATION ET DÉCLASSEMENT

Monsieur le Maire rappelle que l'espace vert situé dans la résidence du Clos de la Vigne n'est plus affecté à l'usage du public depuis très longtemps.

La commune souhaitant céder ces biens dont elle n'a plus l'usage, doit donc préalablement procéder à leur désaffectation et à leur déclassement du Domaine Public Communal.

Suite à cet exposé, il est proposé à l'Assemblée de délibérer sur ce dossier,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

Considérant que la Commune de Chaumont en Vexin n'a aucun intérêt à conserver cet espace vert,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, DECIDE

De constater la désaffectation du terrain situé au Clos de la Vigne d'une superficie de 1 004 m² suivant le plan joint.

De constater le déclassement dudit bien du Domaine Public Communal au profit du Domaine Privé de la Commune de Chaumont en Vexin.

D'autoriser M. le Maire ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette opération.

N° / 2019_55 : ADMISSION EN NON-VALEUR D'UN TITRE DE RECETTE

Sur proposition de Madame la Trésorière par courrier explicatif 734350235/2019 du 04/07/2019 : « poursuite sans effet, RAR inférieur au seuil de poursuite ».

Je vous propose de statuer sur l'admission en non-valeur du solde de la pièce prise en charge par la Trésorerie :

- T- 367 d'un montant total de 10 €,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré à l'unanimité,

. **Accepte** l'admission en non-valeur de la créance irrécouvrable désignée ci-dessus, pour un montant de 10 €.

N° / 2019_56 : VENTE DE BOIS

Vu la disponibilité de 99 stères de bois au service technique,

Je vous propose de vendre ce bois aux Chaumontois aux conditions suivantes :

- le bois sera vendu par lot de 3 stères,
- au prix de 165 € le lot est payable d'avance à l'inscription en Mairie,
- à raison d'un lot par foyer,
- le bois sera livré au domicile de l'acheteur le jeudi (en fonction des disponibilités du service technique),

la vente du bois aura lieu à compter du 1^{er} octobre jusqu'à épuisement des stocks.

DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

- **Vu** l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- **Vu** la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n° 2014_25 du 29/03/2014,
- **Considérant** l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par M. le Maire en vertu de cette délégation,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

✓ Acceptation des devis du 24 juillet 2019 au 24 septembre 2019 :

Compte	Fournisseur	Opération/Service	Objet	Montant TTC
6257	JLG	3EME AGE	Repas des Aînés du 13/10/2019	6 840,00 €
60632	MANUTAN	ECOLES	Protections imperméables pour couchettes + embouts chaises	558,68 €
21312	GRANJARD	ECOLES	Rideaux ECP (classe 1 -2 -3 - 4 / CP)	2 844,02 €
615221	FRIGISORS	CANTINE	Fourniture et pose adoucisseur/ Cantine	1 734,00 €
2152	OISE VRD	VOIRIE	MO Aménagement sécuritaire Carrefour rues Enencourt (RD6) et Budin (RD153)	3 000,00 €
21571	RENAULT SEGO	MAIRIE	Acquisition véhicule PM	23 549,36 €
2152	MEDINGER	VOIRIE	Aménagement sécuritaire Carrefour rues Enencourt (RD6) et Budin (RD153)	18 553,20 €
2152	OISE VRD	PLAINE MOULIN BAUDET	MO Création d'une voirie pour cars scolaires	22 800,00 €
6232	DARNY PATRICK	ECOLES	Spectacle Noel du 12/12/2019 (ECM)	620,00 €
6283	MARRE DU NETTOYAGE	ECOLES	Entretien écoles (période de septembre à décembre)	8 943,75 €
2184	MEFRAN	MAIRIE	Barnum + Lot de 20 barrières	1 908,00 €

✓ Déclaration d'intention d'aliéner du 24 juillet 2019 au 24 septembre 2019 :

Date	Adresse	Exercice droit préemption
23/07	25 RUE DES LILAS	NON
24/07	31 RUE DES LILAS	NON
01/08	8 RUE DE LA FOULERIE	NON
05/08	19 RUE DE LA REPUBLIQUE	NON
10/09	ZI 167 LES CHATAIGNIERS	NON

✓ Concession dans le cimetière communal du 24 juillet 2019 au 24 septembre 2019 :

Date	Durée	Prix	Emplacement
11/07/2019	30 ans	250 €	Clos 1, Division 3, Tombe B21 Carré cinéraire
17/07/2019	Perpétuelle	1000 €	Clos 2, Division 4, Tombe 141
09/08/2019	50 ans	500 €	Clos 2, Division 1, Tombe 159

INFORMATIONS

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal que Mme BOURGHELLE Claudine, Secrétaire Générale prend sa retraite après 33 années passées au sein de la Mairie de Chaumont en Vexin ; il l'a remercié vivement pour ses bons et loyaux services durant toutes ces années, sa disponibilité, ainsi que sa réactivité sur la gestion des dossier et lui souhaite une bonne et longue retraite. À cette occasion, Mr RAMBOUR est heureux de lui remettre un bouquet de fleurs.

Monsieur RAMBOUR informe le conseil municipal que M. MICHOUX, entreprise T1 a effectué un don de 250 € pour le projet seniors (sortie à Bruges), les membres du conseil le remercient vivement.

Manifestations à venir :

- Exposition de peinture de Patricia Allais Rabeux jusqu'au 29 septembre à la salle d'exposition de l'ancien baillage
- Foire à tout le Dimanche 29 septembre
- Octobre Rose : Vernissage de l'exposition « Octobre Rose » le 01/10 ; Marche « La Chaumontoise » ouvert à tous, le 06 octobre, rdv à 09h45 à l'hôpital ; Concert Piano Bar et Jazz le 12 octobre au Domaine de Rebetz (entrée 10 €) ; Trail de la Foulerie le 27 octobre, départ à 10h devant les grilles du Château de Bertichères ; Exposition, stand d'information, opération 1 mammographie = 1 rose et des ateliers Bien être du 01 au 31 octobre à l'hôpital
- Repas des aînés le 13 octobre, à la salle des fêtes ; M. MEDICI souhaiterai que la présence des élus soit un peu plus nombreuse cette année car les aînés se plaignent qu'ils soient si peu lors de ce moment convivial.

Mme LAMARQUE informe le conseil municipal que la lettre Chaumontoise sera disponible à partir du 03 octobre prochain pour distribution.

M. MORAND informe le conseil municipal qu'il y a un problème de date butoir pour le retour des fiches « Aide ponctuelle 2019 », celles-ci devant être retournée pour le 1^{er} octobre alors que la lettre chaumontoise n'a pas été distribuée ; aussi et après échanges de vues avec les membres du conseil municipal, M. MORAND propose de reporter la date au 15 octobre prochain.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISÉ, LA SÉANCE EST LEVÉE À 21 h 05

